ATTESTATION
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DEKRA

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	16/12/2025	25067386

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S031K249

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 19 Avenue Clément Ader

31770 COLOMIERS

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

NOM ET PRÉNOM :

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CW-199-LQ (F)	07/12/2017	01/07/2013

Marque	Genre	Carrosserie
MERCEDES BENZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WDB9061551N539448	M3

Type/CNIT	Énergie
M30MCDTCF19H830	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

284474

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes, véhicule ayant pour carrosserie NAVURB ou NAVREMURB, remorque ayant pour carrosserie REMURB

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 25067328 DATE : 10/12/2025

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S031K249

Attestation délivrée le 19/05/2026

par le réseau Auto Bilan France

DEKRA Automotive SA
RCS Versailles
CS 30584 - 78197 TRAPPES

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.2.1.c.1.	NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
6.2.1.a.1.	ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Avant Arrière Inférieur)
8.2.22.c.1.	OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤1.50 m□⁻¹) :
C1: <0.10 m□⁻¹ C2: <0.10 m□⁻¹
Efficacité du frein de service et du frein de secours :
Secours (≥ 25%) : indépendance des circuits
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes